



## Conseil Municipal

Du  
**18/04/2011**

Réuni à la Mairie de  
Villeparois à 20  
heures 30

Sur convocation  
adressée par le Maire  
aux conseillers  
municipaux  
le **12/04/2011**

et avis affiché à la  
porte de la mairie ce  
même jour

Nombre de  
conseillers en  
exercice : **11**

Président de séance  
**Le Maire,  
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

**M POUGET  
Jean-Pierre**

**DELIBERATION  
N°17**

DOSSIER  
REFERENCE

Déposée le /  
/ 2010  
à la Préfecture de la  
Haute-Saône

Affichée le : /  
/ 2010  
A la porte de la Mairie

Annexes : Budget  
2011

## REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\* \* \*

L'AN DEUX MILLE ONZE, le dix huit avril, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

**ETAIENT PRESENTS** : M. BERSOT Alain, M. BOURGEOIS Michel, Mlle HURET Stéphanie, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre

**ETAIENT EXCUSES**  
**OU ABSENTS** :

M BAGUET Thierry  
Mme BOHN Christelle  
M SCHULER Jérôme  
Mlle WAII Mariam

Pouvoir donné à :

M. POUGET Jean-Pierre  
M. BOURGEOIS Michel  
M. MICHEL Bruno  
-

### Budget communal 2011

#### Rapporteur : Le Maire

Je vous invite à prendre connaissance du projet de budget communal 2011 annexé à la présente délibération.

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont arrêtées à hauteur de 118 131 €

Concernant les dépenses de fonctionnement :

- Je vous rappelle que nous avons, en 2010, décidé d'allonger la régularisation des amortissements antérieurs à 2007 jusqu'en 2011
- Les charges de personnel sont stables et évaluées à 28 962 €
- Concernant les autres charges de fonctionnement inscrites au chapitre 65, je vous rappelle que nous avons décidé, en 2010 de prendre en charge, sur ce budget communal, les charges financières du lotissement « Les coteaux de la roche », compte tenu des contraintes exceptionnelles qui pèsent actuellement sur cette opération, dans le cadre du projet de contournement long de VESOUL par la RN19  
Ceci explique la progression importante du compte 6521, la contribution au déficit du lotissement étant évaluée à 17 205 €.(Remboursement de l'emprunt de 200 000 € sur une année complète) Cete contribution n'est pas prise en compte dans le prix de revient des parcelles, les surcoûts engendrés par ces charges financières n'étant pas imputables à la gestion de cette opération.
- La subvention de fonctionnement attribuée au CCAS est maintenue à hauteur de 2 500 €
- La subvention d'équilibre du budget d'assainissement collectif est estimée à 1 949 € et sera ajustée en cours d'année si des travaux d'entretien importants devaient être réalisés.

Concernant les recettes de fonctionnement, elles sont évaluées en fonction des dotations notifiées par l'état et des recettes fiscales que vous avez votées.

Aucune vente de bois n'a pour l'instant été budgétisée

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 181 559 €

En complément des dépenses initialement prévues au budget 2010 et reportées sur l'exercice 2011, je vous propose en dépenses:

- De réduire de 50 000 € l'opération N°51 Programme de voirie 2008/2015 pour les reporter sur l'opération 39
- d'ajouter 126 218 € sur l'opération N° 39 requalification de l'espace Fanican - Pie du Chêne
- d'ajouter 500 € sur l'opération N° 32 d'aménagement de la forêt communale.

Les recettes d'investissement sont issues pour l'essentiel, des amortissements, du FCTVA, et des subventions obtenues les années précédentes au titre de l'aide départementale et des amendes de police.

La maîtrise d'œuvre de l'opération N° 39 a été confiée au "Bureau du paysage". L'estimation des travaux et plusieurs demandes de subvention sont en cours

Ces recettes et dépenses complémentaires seront intégrées en cours d'année par une décision modificative dès que nous aurons finalisé le financement de cette opération.

**Décision :**

<b>Exprimées</b>	<b>10</b>	<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>Pour</b>	<b>10</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

**Approuve le budget communal primitif 2011 présenté par le Maire.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS

**Présentation générale Budget communal de Villeparois 2011**

	Budget 2009	Réalisé 2009	Budget 2010	Exécution 2010	Budget 2011
<b>Dépenses</b>	<b>156 028,00 €</b>	<b>26 078,65 €</b>	<b>167 757,00 €</b>	<b>20 073,46 €</b>	<b>181 559,00 €</b>
001 Solde d'exécution reporté	- €	- €	- €	- €	- €
Dépenses d'équipement	147 617,00 €	17 668,15 €	161 687,00 €	13 192,09 €	177 017,00 €
20 Immobilisations incorporelles	- €	- €	5 479,00 €	3 082,27 €	727,00 €
204 Subvention d'équipement				1 809,73 €	
205 Mise à jour logiciel				1 272,54 €	727,00 €
21 Immobilisation corporelles	12 992,00 €	3 557,31 €	10 418,00 €	6 084,17 €	2 300,00 €
32 Travaux en forêt			1 000,00 €	542,01 €	957,00 €
49 matériels et outillages			9 361,00 €	5 542,16 €	1 343,00 €
32 terrain de voirie			57,00 €		
23 Immobilisation en cours	134 625,00 €	14 110,84 €	145 790,00 €	4 025,65 €	173 990,00 €
39 aménagement espace Fanican			41 097,00 €	1 000,00 €	136 218,00 €
51 programme voirie			77 613,00 €	1 167,13 €	29 631,00 €
54 protection contre les inondations			22 080,00 €		5 000,00 €
56 programmes espace verts			5 000,00 €	1 858,52 €	3 141,00 €
Remboursement en capital des emprunts	8 411,00 €	8 410,50 €	6 070,00 €	6 881,37 €	4 542,00 €
16 Remboursements emprunts	8 411,00 €	8 410,50 €	6 070,00 €	6 881,37 €	4 542,00 €
Dépenses d'ordre d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
Reprises de subventions d'équipement					
Travaux en régie					

	Budget 2009	Réalisé 2009	Budget 2010	Exécution 2010	Budget 2011
<b>Recettes</b>	<b>156 028,00 €</b>	<b>53 653,00 €</b>	<b>170 943,00 €</b>	<b>41 705,00 €</b>	<b>181 559,00 €</b>
001 Solde d'exécution reporté	80 394,00 €	- €	107 968,00 €		129 600,00 €
Emprunts	- €	- €	- €	- €	- €
16 Emprunts	- €	- €	- €	- €	- €
Subventions d'investissement	21 265,00 €	- €	21 265,00 €	- €	21 265,00 €
13 Subventions d'investissement AED	21 265,00 €	- €	21 265,00 €		14 955,00 €
13 Subventions d'investissement Amendes de police					6 310,00 €
Dotations	9 472,00 €	8 756,00 €	12 630,00 €	12 625,00 €	2 734,00 €
10 Dotations, fonds divers, réserves	9 472,00 €	8 756,00 €	12 630,00 €	12 625,00 €	2 734,00 €
Immobilisations corporelles	57,00 €	57,00 €	- €	- €	- €
21 Immobilisation corporelles	57,00 €	57,00 €	- €	- €	- €
Recette d'ordre d'investissement	44 840,00 €	44 840,00 €	29 080,00 €	29 080,00 €	27 960,00 €
040 Amortissements	44 840,00 €	44 840,00 €	29 080,00 €	29 080,00 €	27 960,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €

Dépenses d'ordre de fonctionnement	44 840,00 €	44 840,00 €	29 080,00 €	29 080,00 €	27 960,00 €
042 Amortissements	44 840,00 €	44 840,00 €	29 080,00 €	29 080,00 €	27 960,00 €
023 Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
Dépenses de personnel	29 865,00 €	27 334,56 €	29 235,00 €	26 965,18 €	28 962,00 €
012 Dépenses de personnel	29 865,00 €	27 334,56 €	29 235,00 €	26 965,18 €	28 962,00 €
Charges	42 645,00 €	34 228,94 €	58 197,00 €	48 562,10 €	55 852,00 €
011 Charges à caractère général	26 710,00 €	20 807,49 €	26 018,00 €	21 103,31 €	23 898,00 €
65 Autres charges de gestion courante	15 935,00 €	13 421,45 €	32 179,00 €	27 458,79 €	31 954,00 €
Remboursement des emprunts	2 138,00 €	2 137,21 €	2 745,00 €	2 866,87 €	1 987,00 €
66 Charges financières	2 138,00 €	2 137,21 €	2 745,00 €	2 866,87 €	1 987,00 €
Dépenses imprévues	4 500,00 €	- €	3 083,00 €	- €	3 370,00 €
22 Dépenses imprévues de fonctionnement	4 500,00 €	- €	3 083,00 €		3 370,00 €

**Autofinancement 2011**  
**27 960,00 €**

Recettes d'ordre de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
Reprises de subventions d'équipement					
Travaux en régie					
Impôts locaux	52 384,00 €	58 478,67 €	54 597,00 €	59 744,20 €	55 847,00 €
73 Impôts et taxes	52 384,00 €	58 478,67 €	54 597,00 €	59 744,20 €	55 847,00 €
Dotations	40 719,00 €	40 806,89 €	40 736,00 €	40 707,88 €	41 262,00 €
74 Dotations et participations	40 719,00 €	40 806,89 €	40 736,00 €	40 707,88 €	41 262,00 €
Autres recettes de fonctionnement	3 885,00 €	4 539,83 €	4 723,00 €	4 954,24 €	805,00 €
013 Atténuation de charges	- €	296,00 €	843,00 €	1 261,83 €	
70 Produits des services	3 874,00 €	4 171,32 €	1 408,00 €	1 096,14 €	794,00 €
75 Autres produits de gestion courante	8,00 €	- €	16,00 €	20,12 €	8,00 €
76 Produits financiers	3,00 €	7,11 €	3,00 €	5,93 €	3,00 €
77 Produits exceptionnels	- €	65,40 €	2 453,00 €	2 570,22 €	- €
002 Excédent antérieur reporté	27 000,00 €	- €	22 284,00 €	- €	20 217,00 €

<b>Dépenses</b>	<b>123 988,00 €</b>	<b>108 540,71 €</b>	<b>122 340,00 €</b>	<b>107 474,15 €</b>	<b>118 131,00 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>123 988,00 €</b>	<b>103 825,39 €</b>	<b>122 340,00 €</b>	<b>105 406,32 €</b>	<b>118 131,00 €</b>